



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

| | |
|-----------------------|--|
| Intitulé du projet | PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN » |
| SUR FINANCEMENT IDA : | E0930-BI/E2820-BI |
| N° du Projet : | P176396/P180987 |

| | |
|---------------------|--|
| Activité 2.4.4.5 | Recrutement d'un « conseil en infrastructures Informatiques » en faveur du Bureau des Etudes Stratégiques et de Développement (BESD) |
| Bénéficiaire | BESD |

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES ET
HEBERGEMENT DES DONNEES EN FAVEUR DU BUREAU DES ETUDES
STRATEGIQUES ET DE DEVELOPPEMENT (BESD)

MAI 2026





I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en place du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique du Burundi (PAFEN). Il est prévu qu'une partie des ressources de ce financement soit utilisée pour financer les prestations d'un « **Expert-conseil en infrastructures informatiques** ».

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Objectif et Description du PAFEN

L'objectif du PAFEN est d'accroître l'accès à l'Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

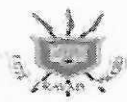
Les activités du projet viseront à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services par le biais d'initiatives qui stimulent l'investissement dans des infrastructures à large bande durables et intelligentes sur le plan climatique et catalysent la demande croissante de services électroniques par le biais de programmes d'accès numérique.

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

- Composante 1 : Accès et inclusion numériques
 - Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès numérique
 - Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
 - Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique
- Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques
 - Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services en ligne
 - Sous-composante 2.2 : Infrastructure et plates-formes gouvernementales numériques partagées et capacités de l'administration publique
 - Sous-composante 2.3 : Numérisation de certains services et de cas d'utilisation phares
 - Sous-composante 2.4 : Modernisation des principaux processus de la gestion des finances publiques (GFP)

Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet

Composante 4 : Composante de réponse d'urgence



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/ P180987

Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

Le PAFEN soutiendra une série de réformes visant à (i) renforcer le secteur des infrastructures numériques, le rendant plus attractif pour les investissements, (ii) rapprocher les services des citoyens et à améliorer l'efficacité et la transparence du secteur public ; et (iii) soutenir l'utilisation des technologies numériques et des données pour faciliter la prise de décisions politiques et promouvoir les investissements.

Le projet est mis en œuvre par une Unité de Gestion du Projet (UGP) mise en place au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

2. Justification de l'Assistance

Le Gouvernement du Burundi entend digitaliser ses services publics et en a même fait son cheval de bataille pour le développement du pays. C'est dans ce contexte qu'il s'est doté d'un plan directeur de digitalisation des services publics couvrant la période 2023-2033.

Afin de réussir l'exécution de ce plan directeur, il s'est doté d'un Comité National de Digitalisation des Services Publics (Comité de Pilotage) appuyé par un Comité Technique de suivi.

Dans cette structure de pilotage et de suivi de la digitalisation des services publics, le Chef du Bureau d'Études Stratégiques et de Développement joue un rôle de premier ordre puisque c'est lui qui joue le rôle de secrétaire pour le comité de pilotage puis préside le comité technique.

D'autre part, le projet PAFEN, dont le rôle est de poser les fondations de l'économie numérique, vient de produire une stratégie nationale d'hébergement des données qui a besoin d'être validée puis mise en œuvre par le Gouvernement du Burundi, la l'hébergement des données étant un des piliers sur laquelle reposeront les futurs services publics digitaux.

Cette stratégie a pour objectif global de d'évaluer, de concevoir et de recommander une infrastructure d'hébergement de données optimale pour le Gouvernement du Burundi, en alignant cette infrastructure sur les besoins actuels et futurs en matière de collecte, de stockage, d'analyse, de gestion et de diffusion des données.

Afin de garantir une **appropriation nationale, une validation politique et une mise en œuvre efficace** de la stratégie, le BESD souhaite bénéficier de l'appui d'un **expert senior en infrastructures numériques**.

Cette activité, s'inscrit précisément dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité 2.4.4.5 du Plan de travail et du budget annuels (PTBA) approuvé pour 2024-2025 : « **Recrutement de 03 experts pour le Bureau d'Études Stratégiques et de Développement (BESD)** » rattaché à la Présidence de la République du Burundi et chargé du suivi des projets prioritaires du Gouvernement.



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/ P180987

Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

III. OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est d'appuyer le Bureau d'Études Stratégiques dans la **validation, la planification, la coordination et le suivi de la mise en œuvre** de la Stratégie Nationale d'hébergement des Données de l'État.

2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, l'expert devra :

1. Analyser et consolider la stratégie élaborée ;
2. Conseiller la Présidence sur les choix institutionnels, techniques et économiques relatifs à l'hébergement des données publiques ;
3. Mettre en place un cadre de gouvernance clair pour la gestion des infrastructures et services d'hébergement ;
4. Traduire la stratégie en un plan d'exécution opérationnel et budgétisé ;
5. Renforcer les capacités des institutions publiques ;
6. Assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre.

IV. ETENDUE DE LA MISSION

De façon détaillée, l'expert aura les missions suivantes :

1. Revue stratégique et technique de la stratégie nationale d'hébergement des données

- Analyser la Stratégie Nationale d'Hébergement des Données produite par le PAFEN ;
- Identifier les écarts, risques et incohérences ;
- Définir les stratégies de mitigation et de gestion des risques ;
- Identifier les ajustements nécessaires pour l'adapter au contexte national (juridique, technique, institutionnel).
- Vérifier l'alignement avec :
 - la Politique nationale de développement des TIC (PNDTIC),
 - la stratégie nationale de cybersécurité,
 - la loi sur la protection des données à caractère personnel,
 - les standards internationaux.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



2. Appui à la validation institutionnelle

- Préparer des notes stratégiques et mémorandums pour la Présidence et le Gouvernement ;
- Contribuer aux projets de textes réglementaires et cadres normatifs.

3. Gouvernance et organisation

- Proposer un modèle de gouvernance pour l'hébergement des données publiques :
 - entité responsable de l'hébergement des données;
 - répartition des responsabilités interinstitutionnelles,
 - politique de localisation des données,
 - gestion des accès et interopérabilité ;
- Définir des standards techniques nationaux ;
- Proposer des politiques de classification des données.

4. Planification opérationnelle

- Revoir et opérationnaliser la feuille de route existante ;
- Élaborer un plan d'exécution priorisé comprenant :
 - séquençement des investissements,
 - coûts estimatifs,
 - modèle économique,
 - calendrier de déploiement,
 - dépendances techniques ;
- Identifier les besoins en financement.

5. Appui à la coordination et à la mise en œuvre

- Appuyer la préparation des décisions stratégiques et le suivi de leur mise en œuvre;
- Faciliter la coordination entre ministères, régulateurs et opérateurs.



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXÉCUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/ P180987

Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

6. Renforcement des capacités

- Sensibiliser les dirigeants aux enjeux de souveraineté et de gouvernance des données ;
- Élaborer des guides, standards et procédures ;

7. Suivi-évaluation

- Définir des indicateurs de performance ;
- Mettre en place des tableaux de bord ;
- Produire des rapports périodiques ;
- Proposer des ajustements stratégiques.


V. DURÉE DE LA MISSION, LIEU D'EXÉCUTION, LIVRABLES ATTENDUS ET CALENDRIER DE LIVRAISON/PAIEMENT


La mission est prévue de s'exécuter sur une période de 22 mois, la mission pouvant s'exécuter à distance ou sur place (Cadrage, Rapport d'analyse critique de la stratégie nationale d'hébergement des données, sensibilisation, etc....) pour une durée maximale de 6 mois.


En cas de travail sur place, le lieu de travail est la Présidence de la République avec des déplacements dans les institutions concernées.


- Modalités de travail : collaboration directe et régulière avec le Chef du BESD, en lien avec le Comité Technique et le Comité National de pilotage de la digitalisation.
- Calendrier de livraison et de paiement des livrables

| Livable | Calendrier de livraison/paiement (Date de signature+ x mois) | Montant |
|--|---|---------|
| Rapport de cadrage | 1 | 10% |
| Rapport d'analyse critique de la stratégie nationale de stratégie nationale d'hébergement comprenant le Plan opérationnel de mise en œuvre avec calendrier et indicateurs. | 2 | 20% |

 **Kinindo, Quartier Zeimet**
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14

 info@pafen.gov.bi

 pafen.gov.bi

 **PafenBurundi**

 **PafenBurundi**



| | | |
|--|---|---------------------|
| Notes de synthèse et argumentaires pour BESD ou support communicationnel | Chaque fois que de besoins (Il est prévu un maximum de 30) | 1% par note/support |
| Rapports de suivi trimestriel de mise en œuvre de la stratégie nationale d'hébergement des données incluant le tableau de bord de suivi pour BESD. | Par trimestre, à partir du début d'exécution e la stratégie (prévue pour janvier 2027), doc six rapports prévus | 5% par rapport |
| Rapport final de mission incluant recommandations stratégiques | 22 | 10% |

VI. ANCRAGE INSTITUTIONNEL

L'Expert-Conseil est placé sous l'autorité et la supervision directe du Chef du BESD à qui il rend compte, adresse tous les rapports et à qui il apporte tous les conseils utiles en tout ce qui concerne la mise en œuvre des projets de digitalisation sur les aspects en lien avec les SI et les solutions logicielles.

VII. SUPERVISION DE LA MISSION ET VALIDATION DES LIVRABLES

L'expert sera placé sous la supervision directe du **Chef du BESD**. Les livrables seront déposés au BESD avec copie au Coordonnateur du PAFEN.

La gestion du contrat sera assurée par le Coordonnateur du PAFEN, qui mettra en place un Comité technique de suivi composé d'experts provenant de différentes structures, y compris la BESD. Ce Comité Technique de suivi validera les différents livrables, ce qui ouvrira la porte à leur paiement.

VIII. SECRET PROFESSIONNEL ET DEVOIR DE RESERVE

L'Expert-Conseil et le BESD s'engagent mutuellement à observer la plus grande discrétion sur toutes les informations en provenance de l'autre partie quelle qu'en soit la nature et ce, tant à l'égard des tiers qu'à l'égard des membres de leurs personnels respectifs non appelés à les utiliser ou à en avoir connaissance. En particulier, l'Expert-Conseil s'engage à ne divulguer et à ne transmettre à de tierces parties, pendant la durée et après l'expiration du contrat, aucun renseignement de nature confidentielle concernant la mission, sans autorisation préalable expressément écrite de l'Administration. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux informations qu'il est d'usage courant de communiquer à la clientèle, ni à celles qui sont déjà connues du public.



L'Expert-Conseil doit afficher en tout temps un comportement et une attitude qui ne mettront en danger ni la bonne renommée de l'Administration ni sa crédibilité, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Le BESD ne pourra, en aucune manière, être tenue responsable pour tout préjudice que pourrait subir l'Expert-Conseil en raison d'actes posés en dehors de sa mission ou contraires aux lois et règlements en vigueur.

IX. PROFIL DE L'EXPERT-CONSEIL

L'Expert-Conseil en infrastructures doit avoir les qualifications, compétences et aptitudes suivantes :

1) Formation

- Master ou diplôme d'ingénieur en systèmes d'information, cloud computing, data management, ou domaine connexe.

2) Expérience

- Minimum 10 d'expérience professionnelle pertinente dont ;
 - Une expérience d'au moins cinq ans en gestion de datacenters d'envergure nationale, régionale ou internationale ou avoir piloté au moins deux projets de mise en place et d'opérationnalisation de datacenters d'envergure nationale, régionale ou internationale
 - Une expérience d'au moins cinq ans dans des fonctions de conseil stratégique ou de leadership.
- Avoir conduit avec succès en tant que chef de projet (ou équivalent) au moins deux projets d'envergure nationale dans le domaine des TIC
- Expérience avérée **Minimum 7 à 10 ans d'expérience** progressive dans des domaines liés à la cybersécurité, avec une expérience confirmée dans des fonctions de conseil stratégique ou de leadership.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



X. METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence ».

La sélection de l'expert-conseil sera effectuée par appel à candidatures. Il sera retenu, après avis de non-objection de la Banque mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

(a) Phase de présélection des candidats sur la base de comparaison des CVs des candidats sur 100 points

Cette étape sera constituée d'une présélection sur base de dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises pour le poste conformément aux TdR ci-dessus.

La répartition des notes pour cette phase sera faite dans l'esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l'expérience pertinente des candidats pour le poste qui sera notée à pas moins de 85 %.

Pour tous les autres critères : (i) Diplôme (pas plus de 5%) ; (ii) Connaissance de langues (pas plus de 5%) et (iii) maîtrise de l'outil informatique sur CV pas plus de 5%

A cette Phase, seuls les candidats ayant reçu une Note Minimale de 75% seront retenus.

Au cas où aucun des candidats n'aura totalisé la Note Minimale de 75%, il sera alors retenu les trois premiers parmi ceux ayant reçu une Note Supérieure ou Egale à 70%.

(b) Phase d'interview des candidats présélectionnés sur 100 points.

Après la non-objection de la Banque Mondiale sur les résultats de la présélection, il sera procédé à l'interview des candidats retenus.

A la fin du processus, les candidats seront classés par ordre de mérite après pondération des différentes notes obtenues dans les 2 phases de la Sélection. La note du CV aura un poids de 70% et celle de l'interview 30% (le CV sera pondéré pour 70% et l'Interview pour 30%).